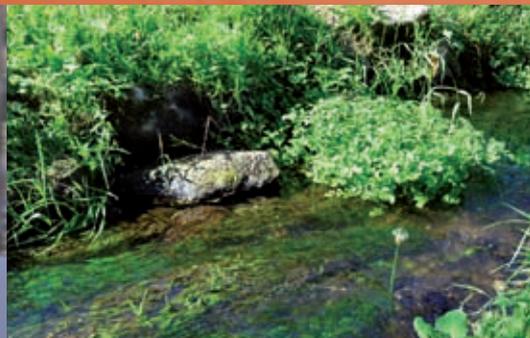


COLLINEE • LANGOURLA • LE GOURAY • PLESSALA • SAINT-GOUENO • SAINT-GILLES DU MENE • SAINT-JACUT DU MENE



#8 Agro-industrie
Des emplois de plus en plus qualifiés



#3 Environnement
Contrats d'entretien des cours d'eau



#9 Centres de loisirs
Des activités toute l'année

Dossier

Projet de territoire De l'énergie à revendre !





Couverture

>> Jean-Claude Tertre, employé municipal à Saint-Gouéno, est chargé d'alimenter et d'entretenir la chaudière à bois qui chauffe 23 logements du bourg et chauffera bientôt la salle des fêtes de la commune.

#2 Edito

>> par Michel Fablet
Président de la Communauté de communes du Mené

#3 Développement économique

>> **Agro-alimentaire**
Emplois qualifiés sur le territoire

#4 Energie

>> **Sur la piste des entreprises**

#5

DOSSIER « De l'énergie à revendre ! »

>> Le Plein d'Energie fait le point sur le projet de territoire développé autour des énergies locales et renouvelables.

#8 Enfance jeunesse

>> **Centres de loisirs :**
des activités toute l'année !

#9 Culture et loisirs

>> « Zoom asso » le Judo club du Mené
Les bibliothèques se jettent à l'eau

#10 Environnement

>> Des contrats d'entretien et de restauration des cours d'eau

#11 Carte blanche à Plessala

>> Ouverture et diversité :
le pari gagnant de l'Udep !

Edito

Un territoire innovant

Voici un « Plein d'Energie » qui porte bien son nom puisque le dossier central est consacré à notre projet de territoire visant à développer l'économie dite « verte ». En obtenant pour la seconde fois la labellisation « Pôle d'Excellence Rurale », la Communauté de communes du Mené voit ses orientations reconnues au niveau national et européen.



De nouvelles réalisations deviennent opérationnelles :

- Géotexia va produire de l'énergie et de l'engrais.
- Ménerpôle accueille déjà quatre entreprises.
- De nouveaux réseaux communaux de chaleur bois vont se créer.
- L'éolien participatif se profile.

Dans les prochains mois, vous allez être associés à une démarche (rémunérée) de régulation de votre consommation électrique sans toucher à votre confort.

Toujours du côté habitat, un programme de logements à énergie positive va se mettre en place ainsi qu'une opération d'amélioration des performances énergétiques (lire P 6).

D'autres projets sont en cours comme l'événementiel en préparation pour juin 2011 (dont nous vous tiendrons informés) ou la validation du nouveau projet éducatif (lire P 8).

En innovant, notre territoire rural cherche à proposer un « bien être » et des services comparables à ceux d'une ville moyenne.

Bonne lecture à tous ! »

Michel Fablet
Président de la Communauté de communes du Mené



>> L'unité de méthanisation Géotexia à Saint-Gilles du Mené entrera en service au printemps 2011.

Le Plein d'Energie | N° 12 • Magazine de la Communauté de communes du Mené

La Croix Jeanne Even • 22 330 Collinée • Tél. 02 96 31 47 17 • Fax. 02 96 31 47 27 • Courriel : accueil@mene.fr

Responsable de la publication : commission communication

Reportages, rédaction et photos : Pierre-Yves JOUYAUX - 06 98 83 34 91 - www.proxi-pyj.fr

Maquette : studio l'Explograf - Saint-Brieuc - 02 96 33 10 41 • Impression : Imprimerie Le Maire - Merdrignac - 02 96 28 41 54

#Etablissements Kermené

Des postes de plus en plus qualifiés



>> Ce robot, installé à la salaison, est protégé de l'humidité par une housse pressurisée. Fabrice Pitel, technicien de maintenance, intervient sur la tête qui sert à l'installation de barres de jambon sur leur support avant cuisson. Originaire de Saint-Gouéno et titulaire d'un bac professionnel, Fabrice occupe ce poste depuis une dizaine d'années. Papa d'une petite Inès, il partage sa vie avec Emmanuelle, technicienne commerciale à Merdrignac. Le jeune couple habite Saint-Jacut du Mené et fait actuellement construire une maison au Gouray.

Le premier employeur privé des Côtes d'Armor continue à créer des emplois (plus de 150 en 2009) répondant ainsi au développement de ses activités et à la constante modernisation de son outil de production. En toute logique, ses besoins en personnel qualifié suivent cette évolution, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'embauches et de carrières sur le territoire.

Sophistication des lignes de production (automatisation et robotisation), renforcement des normes sanitaires, développement de produits élaborés (plats cuisinés) ou ultra-frais (steak haché), informatisation du système de traça-

bilité, rationalisation des process et recherche de gains de productivité (logistique, méthode, contrôle de gestion) : autant d'exigences nouvelles qui s'imposent aux industriels de l'agro-alimentaire et expliquent que chaque année les établissements Kermené tendent à élever le niveau de compétence des salariés qu'ils recrutent.

« Nous nous devons de toujours garder une longueur d'avance en terme d'investissement pour préserver la compétitivité de l'entreprise, indique Xavier Cabanas, directeur des ressources humaines. Conséquence directe, nous embauchons de plus en plus de jeunes

issus de formations qualifiantes qui donnent accès aux nouvelles technologies (niveaux bac +2, licence professionnelle ou ingénieur). Cela-dit, nous continuons à embaucher des opérateurs. Cette mixité des profils recrutés permet à chacun d'avoir ses propres perspectives de carrière au sein de l'entreprise. Un opérateur de production peut, au bout de quelques années, être nommé chef d'équipe s'il dispose de la motivation et des qualités nécessaires pour occuper ce poste ».

Contact

www.kermene-recrute.fr

4 métiers, 4 profils

Technicien de maintenance

Réaliser la maintenance préventive des équipements et leur dépannage, participer aux modifications et évolutions des installations.

Niveau de recrutement : Bac +2
BTS ou DUT électrotechnique et automatisme, licence professionnelle en maintenance.
Qualités requises : capacités d'analyse (identification des pannes), réactivité.

Technicien de sécurité

Maintenir et améliorer la sécurité du personnel en contrôlant le respect des protocoles de fabrication et l'organisation de la production.

Niveau de recrutement : Bac +2
DUT sécurité environnement et qualité.
Qualités requises : rigueur, capacités d'analyse et d'observation.

Autre services offrant des débouchés :

administration (comptabilité, contrôle de gestion, finance), informatique, commerce, marketing, achats, ressources humaines.



Chef d'équipe

Piloter une équipe d'opérateurs, s'assurer de la fabrication des volumes définis, gérer la qualité et la sécurité dans son équipe.

Niveau de recrutement : tous niveaux y compris opérateur (promotion interne).
Qualités requises : bonne connaissance des produits et des process, capacités en communication, aisance relationnelle.

Technicien de laboratoire

Contrôler et analyser la qualité des produits (microbiologique, chimique) sur des échantillons prélevés à différentes étapes du process. Analyses réalisées par méthodes classiques ou automatées.

Niveau de recrutement : Bac +2 • IUT biologie, biochimie.
Qualités requises : grande rigueur et autonomie.

#Parc d'activités de la Ville es Goupines

Sur la piste des entreprises

Cédric Le Beux, 24 ans, vient de terminer un cycle d'études en développement local par six mois de stage au sein de la Communauté de communes (d'avril à septembre 2010). Sa mission a été double : créer un fichier d'entreprises potentiellement intéressées par le nouveau parc d'activités Ménerpôle* et étudier la création d'un groupement local d'artisans capables de construire des maisons à énergie positive.



La Communauté de communes en ligne !

Le nouveau site Internet de la Communauté de communes sera mis en ligne avant la fin de l'année.

Il comportera les rubriques et services suivants :

- Infos et calendrier des événements à venir (en page d'accueil)
- Présentation du territoire
- Infos pratiques et services
- Economie du territoire & services économiques communautaires
 - Contacts et interlocuteurs
 - Bulletin communautaire
- « le Plein d'Energie » (version PDF)
 - Forum d'inscription à la lettre d'information « Les Energétiques du Mené »

Des sites tiers créés à partir de la ligne graphique du site intercommunal seront également accessibles : communes de Collinée, Langourla et Saint-Jacut du Mené, Pôle Energie, Club d'investissement les « Cimes du Mené » et Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (Sivom).

Si une zone d'activités se remplissait en quelques semaines, comme par magie, cela se saurait ! La phase de « peuplement » exige un travail de longue haleine, d'autant plus quand la recherche se limite à un secteur bien déterminé. C'est précisément le cas du parc d'activités de la Ville-es-Goupines au Gouray*. Porté par la Communauté de communes, il a été pensé pour devenir la vitrine d'un territoire dédié aux énergies renouvelables et aux économies d'énergies.

L'accompagnement indispensable pour le faire connaître et promouvoir ses atouts a momentanément été confié à Cédric Le Beux, sous la responsabilité de Marc Théry, « M. Energies » de la Communauté de communes. Cédric a prospecté des entreprises et des groupes industriels dans trois filières : la construction de maisons en bois, le chauffage solaire thermique et le petit éolien. Il est prévu de prospecter une quatrième filière : le bois énergie.

« J'ai réalisé un livret de 16 pages, spécifique à chaque filière, mettant en avant l'intérêt et la cohérence de s'installer dans un territoire déjà fortement engagé sur cet axe de développement. L'enjeu était de parvenir à mettre en relation l'offre foncière et la demande d'entreprises à la recherche d'opportunités dans ce secteur en pleine expansion.

J'ai constitué une première base de données et recensé 192 entreprises réparties sur le territoire européen, mais aussi en Turquie, au Canada et en Chine (21 pays au total). Elles ont toutes reçu un livret traduit en allemand ou en anglais, selon les cas, avant d'être relancées par téléphone.

Labourer le terrain, première étape d'un long travail de prospection et de communication, finira par porter ses fruits ».

Réseau local d'artisans

« Ma seconde mission, en lien avec la première, a consisté à amorcer la création d'un réseau d'artisans locaux capables de bâtir des bâtiments à énergie positive. Un programme de construction de logements de ce type sera bientôt lancé par la Communauté de communes (lire P.6). J'ai adressé un questionnaire à une quarantaine d'artisans pour évaluer leurs compétences techniques et leurs connaissances des réglementations thermiques. Les premiers retours ont montré qu'ils sont déjà bien sensibilisés à l'enjeu.

La difficulté réside dans la capacité à coordonner techniquement leurs interventions. Si le menuisier pose des ouvertures qui ruinent l'étanchéité réalisée par le maçon, le compte n'y est pas !

Des modules d'information et de formation vont leur être proposés pour constituer ce réseau capable de respecter de tels cahiers des charges. A ce titre, l'appel d'offre communautaire leur offrira l'opportunité de se référencer sur ce marché porteur ».

Le travail de Cédric va être poursuivi et exploité par Marc Théry : « il convient d'intensifier notre prospection concernant le Parc d'Activités*. La notoriété grandissante de notre projet sur les énergies devrait d'autant plus y contribuer qu'elle vient d'être renforcée par l'accession de la Communauté de communes à la seconde phase du programme de Pôles d'excellence rurale (lire P 5 et 6). Parallèlement, soulignons qu'avec trois entreprises installées (et bientôt quatre), la pépinière d'entreprises* se trouve déjà remplie à 80% avec à la clef, une dizaine d'emplois créés ».

* Ménerpôle se compose d'une pépinière (cf Le Plein d'Energie N° 11) et d'un parc d'activités situés sur un même site à la Ville Es Goupines, route de Lamballe, au Gouray.

Projet de territoire De l'énergie à revendre !

En 2004, une étude a confirmé aux élus que le pari de développer une filière énergétique dans le Mené était jouable en exploitant quatre sources d'énergies renouvelables : le vent, le bois, la biomasse (végétale et animale) et le solaire.

Depuis les projets se sont multipliés et continuent d'évoluer.

Cette photo montre la récolte de saules début octobre à Saint-Gilles du Mené. Déchiquetés, ils seront brûlés dans les réseaux de chaleur bois du territoire.



Début juillet, la Communauté de communes du Mené a été admise pour la seconde fois « Pôle d'excellence rurale ». L'occasion pour le Plein d'Énergie de revenir sur le projet de territoire développé autour des énergies locales et renouvelables.

#Par Jacky Aignel, président de la commission énergies renouvelables

« Agir d'abord au service de la population »



>> Jacky Aignel

Nous sommes fiers d'avoir à nouveau été retenus comme Pôle d'Excellence Rurale (PER)*, mais il est important de rappeler que nous n'avons pas attendu la mise en place d'un tel dispositif pour inscrire notre territoire dans un projet d'avenir.

Tout est parti d'une réflexion initiée par l'association Mené Initiatives Rurales à la fin des années 90 (lire page 7). Les élus de la Communauté de communes du Mené, créée en 1999, n'ont pas tardé à prendre toute leur place dans le débat d'idées, lui fournissant le socle politique et financier nécessaire pour tracer les premiers sillons d'un projet de territoire centré sur les énergies renouvelables.

L'idée de départ consistait à greffer une deuxième jambe à un Mené trop dépendant de l'agriculture et de l'agro-industrie. Nous avons

misé sur la filière énergétique parce qu'elle permettait de diversifier notre tissu économique tout en s'appuyant sur les secteurs d'activité existants pour lui fournir une partie des matières premières...

En 2004, une étude de faisabilité nous a confirmé que le pari était jouable en exploitant quatre sources d'énergie : le vent, le bois, la biomasse (végétale et animale) et le solaire. Objectif : produire autant, voire plus d'énergie que le territoire n'en consomme !

Les réseaux de chaleur bois, l'huilerie de colza, l'unité de méthanisation, la pépinière d'entreprises... Des projets sont sortis des cartons, concrétisant une démarche saluée début 2010 par l'attribution du « Prix spécial du jury » aux assises nationales de l'énergie à Dunkerque. Cette reconnaissance fait du bien et montre que la capacité des élus à se mobiliser et à relayer les initiatives locales finit par payer. J'insiste cependant sur le fait qu'une telle politique, même si elle contribue à la notoriété du territoire, doit d'abord servir l'intérêt et le confort de la

population à l'image des réseaux de chaleur mis en place au Gouray, à Saint-Gouéno, bientôt à Saint-Jacut du Mené et peut-être Plessala.

C'est également l'une des raisons d'être du plan visant à diminuer la consommation électrique des habitations. Il fait partie des trois projets retenus par le Pôle d'Excellence Rurale* 2010-2014 et qui seront subventionnés à hauteur de 500 000 €, soit environ 30 % des investissements (lire P 6).

Les services préfectoraux ont bien su nous accompagner pour obtenir ces aides, mais les multiples hésitations de l'Etat sur les dispositifs favorables à la protection de l'environnement et au développement des énergies renouvelables limitent notre visibilité à long terme. De quoi, peut-être, décourager des volontés locales d'investissement ? ».

* Définition du PER Page 6

#Pôle d'excellence rurale 2

Maîtriser les ressources énergétiques locales

Trois nouveaux projets portés par la Communauté de communes viennent d'être retenus dans le cadre de sa reconduction comme Pôle d'Excellence Rurale pour la période 2010-2014.

Marc Théry, en charge du dossier énergie, passe en revue ces trois projets subventionnés dont la mise en œuvre débutera prochainement.



Rationaliser la filière bois énergie

« Après Saint-Gouéno et Le Gouray, Saint-Jacut du Mené crée actuellement son réseau de chaleur bois. Un projet est à l'étude à Plessala. Il convient de rationaliser la filière bois énergie pour assurer à terme l'alimentation de ces chaudières.

L'idée consiste à valoriser certaines terres humides, peu boisées, en y plantant des saules (Taillis à Très Courte Rotation).

Leur regroupement permettra de récolter mécaniquement le bois au meilleur prix : un stockage à proximité, sur site aménagé, limitera les déplacements de la déchiqueteuse qui pourra traiter l'ensemble sur place.

La location de la machine (environ 300 € de l'heure) sera ainsi optimisée.

Objectif : produire 300 t de matière sèche à l'année. La commune de Saint-Jacut du Mené s'emploie actuellement à réunir des parcelles dans la haute vallée de la Rance ».

Réguler la consommation électrique

« L'essentiel de la production électrique sur notre territoire (solaire ou éolienne) est très aléatoire... Un nuage passe, le vent tombe et tout s'arrête. Même constat pour notre consommation qui en période de grand froid augmente vite et peut atteindre des sommets... Pour limiter ces écarts entre production et consommation, on peut développer un système d'adaptation dynamique.

En clair, les abonnés (particuliers et autres) vont être invités par un opérateur privé à faire installer sur leur tableau électrique des boîtiers permettant de décaler la consommation de certains appareils en périodes critiques (congélateur, ballon d'eau chaude, pompe à chaleur). Cet effacement de consommation (kilowatts délestés) sera « revendu » par l'opérateur à EDF pour lui permettre d'éviter la grande coupure, le fameux « black out ». En contrepartie, l'abonné recevra une rémunération de l'opérateur qui gère ces boîtiers dont l'installation sera subventionnée par la Communauté de communes.

Des logements à énergie positive

« Il semble logique que notre Communauté de communes se positionne clairement sur la construction d'habitations très économes en énergie.

Elle va même plus loin en lançant un programme de logements à énergie positive*, c'est-à-dire qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Entre 23 et 30 logements (en location accession) vont être construits sous forme d'éco-lotissements répartis sur les sept communes du territoire.

Les logements seront regroupés et mitoyens pour économiser l'espace et optimiser les économies d'énergie. Dans le cadre de ce projet, un dispositif d'information et de formation des artisans locaux va se mettre en place pour leur permettre de répondre à l'appel d'offre (lire aussi Page 3) ».



>> Entretien de la chaudière collective à bois de Saint-Gouéno.

Qu'est-ce qu'un Pôle d'Excellence Rurale ?

Lancé en 2005, le dispositif « Pôle d'Excellence Rurale » (PER) est un encouragement de l'état à un projet local porté par une collectivité (Communauté de communes / conseil général) en collaboration avec des partenaires privés (entreprises ou associations).

Ce projet peut toucher plusieurs domaines : richesses naturelles, culturelles, touristiques, bio-ressources et énergie, offre de services, développement industriel ou artisanal.

Le dossier est retenu en fonction de sa pertinence économique, de son caractère innovant et de sa logique « développement durable ».

Une fois labellisé, il bénéficie d'une dotation de l'État. Le PER 2006-2010 attribué au Pays centre-Bretagne concernait quatre projets mis en œuvre par la Communauté de communes du Mené : plateformes de séchage et de stockage bois énergie, réseaux de chaleur bois énergie, huilerie du Mené et pépinière d'entreprises dédiée aux énergies renouvelables.

Un budget de 2,2 millions d'euros a été subventionné à hauteur de 570 000 € (soit 25 % des investissements).

Mise en service de Géotexia Mené

Aboutissement d'une volonté locale

Alle seule, la prochaine mise en service de Géotexia(1) à Saint-Gilles du Mené symbolise et concrétise la capacité de tout un territoire à prendre son avenir en main. Très tôt, la population comme les élus locaux ont saisi l'importance de l'enjeu.

Ainsi, le 15 novembre 2002 à Saint-Gouéno, plus de 500 personnes assistent à la première réunion publique d'information sur Géotexia. Dès lors, en dépit de l'opposition de quelques riverains qui ont eu le mérite de créer le débat et d'obliger à affiner le projet de départ, la réalisation d'une unité de méthanisation dans le Mené ne fait plus guère de doute.

« Géotexia traduit la volonté d'une poignée d'agriculteurs de conserver des exploitations agricoles sur le territoire, souligne Dominique Rocaboy, membre de la Cuma Mené Energie (2). Autrement dit, en valorisant le lisier, l'unité assure la viabilité financière d'un réseau de moyennes et de petites fermes. De plus, elle contribue à sa pérennité en permettant le maintien d'une taille critique aux exploitations, ce qui financièrement, facilite l'installation des jeunes ».

A l'origine du projet, il y a la réflexion initiée par Mené Initiatives Rurales à la fin des années 90. L'association pose alors une question pressante : comment apporter une réponse durable au

défi environnemental qui impose des contraintes de plus en plus sévères aux éleveurs ? Prise de conscience des élus, remue-méninges, voyages d'études, Géotexia prend forme et se dessine... L'idée faisant chemin, d'autres viennent s'y greffer (création d'une filière bois énergie, d'un champ éolien, d'une huilerie de colza...). L'embryon de ce qui deviendra le projet communautaire centré sur le développement des énergies renouvelables. Avec au départ, ce souci permanent de conserver une agriculture locale vivante.

Dans un bassin d'élevage et d'agro-industries générant trop de produits organiques, l'unité de méthanisation apporte une réponse originale. « On ne les considère plus comme des déchets, mais comme de la matière première énergétique. Du simple bon sens ! ».

Géotexia produit une énergie renouvelable sans épandage local. Un projet qui synthétise les impératifs économiques, écologiques et sociaux d'un même territoire, ce qu'on appelle le « développement durable » (voir infographie ci-dessous).

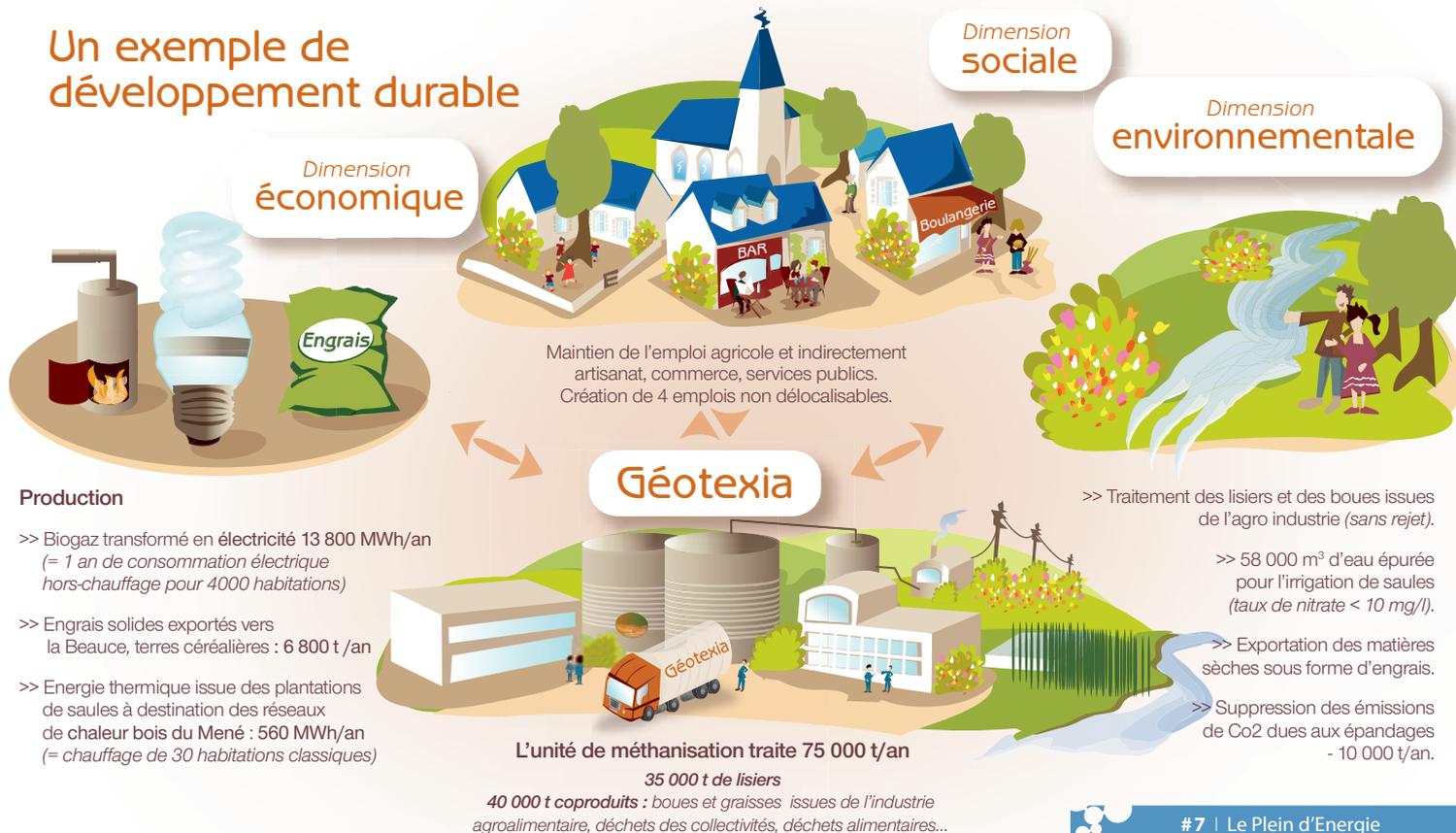
1 Le chantier est bien avancé, les premiers lisiers seront réceptionnés en novembre pour amorcer le processus de méthanisation. La production d'électricité débutera au printemps 2011.

2 Géotexia est un projet porté par trois actionnaires : Cuma Mené Energie (32 éleveurs), Idex Energies (constructeur et exploitant du site) et la Caisse des Dépôts et Consignation (Etat). Coût total : 14,6 millions d'euros.



>> Mercredi 1^{er} septembre 2010, les agriculteurs membres de la Cuma Mené Energie visitent le chantier. Ils sont guidés par des ingénieurs allemands et Jean Royer, futur responsable d'exploitation du site (à droite de l'image).

Un exemple de développement durable



#Centres de loisirs

Des activités toute l'année

Pendant l'année scolaire, les centres de loisirs intercommunaux de Saint-Gouéno et du Gouray accueillent vos enfants les mercredis et durant les petites vacances. Un service souple et à la carte qui s'adapte aux besoins des familles.



>> Jeux de société, promenades, travaux manuels... les animations sont nombreuses. Aujourd'hui, l'atelier cuisine a comme un parfum de chocolat. Martine et les enfants vont se régaler !

**Inscriptions
et renseignements**
Communauté de communes
02 96 31 47 17

Enfants âgés de 4 à 12 ans

**Fréquentation occasionnelle
et garderie du matin :**
prévenir la Communauté de
communes, la veille au plus tard.

Fréquentation minimale :
à la demi-journée (3 heures)

Tarification

Demi-journée : 3 € • Repas : 2, 30 €
Garderie : 0,55 € par ½ heure

Transport

Pas de service de transport,
mais libre choix du centre.

Les Frimousses (Saint-Gouéno)
02 96 34 48 25

Les P'tits Loups (Le Gouray)
02 96 30 26 24

A partir de 12 ans

Contactez **Quentin,**
animateur jeunesse

02 96 31 47 17 ou 06 40 58 92 02
Email. quentin.jeunesse@mene.fr

Martine, Amélie, Karine et Charlène sont les quatre animatrices permanentes de la Communauté de communes du Mené qui encadrent vos enfants dans les deux centres de loisirs du territoire : Les Frimousses à Saint-Gouéno et les P'tits loups au Gouray.

Vous pouvez les en faire profiter dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 12 ans. Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée, pour quelques mercredis ou à l'année selon vos obligations familiales, professionnelles, vos itinéraires quotidiens, vos rendez-vous, votre lieu de résidence... Bref, à votre convenance.

Une journée au centre

« Dès 7 h 30, un service de garderie accueille les enfants dans les locaux mêmes du centre de loisirs, indique Martine Poilvert, responsable du CLSH* de Saint-Gouéno. Les activités débutent

à 9 h et commencent par des ateliers de travaux manuels, de cuisine, de peinture. On peut aussi faire une promenade ou des jeux d'extérieur. De 10 h 30 à 11 h 30, temps libre, les enfants lisent, font des jeux de société, dessinent, jouent dans la cour...

Le rangement terminé, il est déjà temps de passer à table. De 13 h 30 à 15 h 00, les petits font la sieste, les plus grands pratiquent des activités calmes et silencieuses. Ensuite, les ateliers reprennent, souvent en lien avec la saison ou le thème en cours. Il y a bien sûr des incontournables : l'automne, Noël, le retour du printemps. Mais cette année, on s'intéressera aussi aux Etats-Unis, à l'environnement (le tri des déchets, les énergies renouvelables), à l'alimentation... A 16 h 30, c'est l'heure du goûter, puis le service de garderie reprend de 17 h 30 à 19 h ».

*Centre de Loisirs Sans Hébergement

Projet éducatif • Votre avis nous intéresse

Le travail de préparation du nouveau projet éducatif se poursuit.

Ce document de référence doit servir à préciser le rôle et le fonctionnement de toutes les structures du territoire s'adressant à l'enfance et à la jeunesse, en veillant à établir une cohérence globale au regard des besoins de la population.

C'est pour contribuer à cette réflexion qu'un débat animé par les Francas (mouvement d'éducation populaire) est engagé depuis mai 2010. Une quarantaine de personnes (élus, responsables associatifs, professionnels ou bénévoles) s'y associe.

**Si vous souhaitez participer à ce
débat et donner votre avis, contactez
Perrine Morlière au 02 96 31 47 17**

#Judo club du mené

Pratiquer un sport de « valeurs » !

Morgane Briend, 19 ans, récemment élue présidente du Judo club du Mené, évoque une discipline sportive basée sur la persévérance. Qualité sur laquelle le club compte bien s'appuyer pour attirer de nouveaux licenciés.



En 2000, David Douillet décroche son titre olympique à Sydney, événement suivi d'un véritable engouement médiatique pour le judo. « A cette période, le club a compté jusqu'à une centaine de licenciés, se souvient Morgane. Ensuite l'effectif s'est stabilisé entre 60 et 70 personnes. Depuis trois ans, il a eu tendance à diminuer. Nous avons démarré la saison 2010-2011 à 40 licenciés ».

Pour se relancer, le Judo club du Mené souhaiterait s'intégrer au programme « Cap Sports »* qui a pour mission de développer la découverte d'activités sportives en se rapprochant du tissu associatif local.

Le judo, c'est un peu comme le violon : « il demande de la rigueur, de la patience et beaucoup de travail avant d'obtenir des résultats et de s'y épanouir », précise Morgane. Un modèle qui ne colle pas toujours avec la recherche de plaisir immédiat souvent proposée aux enfants. « Du coup, certains commencent leur première saison, mais ne la finissent pas ! ».

La jeune présidente est bien placée pour parler

de cette abnégation qu'exige le judo et n'hésite pas à en vanter les bienfaits : « J'ai débuté à 11 ans et progressivement, j'y ai pris goût. De nature timide, ça m'a permis de m'ouvrir aux autres, de prendre confiance en moi. Ensuite, je me suis fixé comme objectif d'obtenir la ceinture noire et d'aller jusqu'au bout pour cela... J'y suis allée ».

A la fin de la saison 2009-2010, le bureau du club, en place depuis 14 ans sous la présidence de Jean-François Guérin, a souhaité passer la main.

« On ne voulait pas que ça s'arrête, explique Morgane, alors je me suis présentée avec Thérèse Le Maître (secrétaire), Ingrid Abrahamse (trésorière) et Johann Delacour (trésorier adjoint). Maintenant, on s'active pour relancer les choses. Avec Michel Le Clanger, professeur du club, on organise des journées découverte pour les élèves, on communique beaucoup, on va même créer une section adulte ».

**un programme d'animation sportive du conseil général*



>> Premier contact avec le professeur, Michel Le Clanger. Le judo est un sport qui défend des valeurs fortes : courage, modestie, respect d'autrui, contrôle de soi...

D'octobre 2010 à mai 2011

Les bibliothèques se jettent à l'eau

Mares aux canards, rivières et ruisseaux, murs de pierre moussus... Moulins, déversoir, lavoirs, battoirs, savons et lessiveuses... Meuniers, meunières ou belles lavandières traversant le gué centenaire...

Autant de mots, autant de lieux, autant de souvenirs, d'images, de tableaux et de photos qui résonnent dans nos cœurs et nos mémoires pour éveiller en nous un bel élan poétique !

Vous l'avez compris, pendant cette saison 2010-2011, les bibliothèques de la Communauté de communes vont se jeter à l'eau. D'octobre à mai, des animations, des spectacles, des ateliers et des ballades poétiques vous seront proposés. Surveillez la presse et vos bulletins communaux, ils y seront annoncés. Ces manifestations tenteront de conjuguer le thème de la « Poésie » avec celui de « L'eau, l'homme et le patrimoine ».

A la barre, les animatrices et les bénévoles des bibliothèques de deux Communauté de communes, celles du Mené et d'Hardouinai Mené (en collaboration avec le Pays centre Bretagne et la Bibliothèque départementale).



Infos pratiques

Judo club du Mené (créé en 1984)

Salle omnisports - Collinée
Entraînements tous les mardi soirs
17 h 15 / 18 h 15 / 19 h 15

Contact et renseignements

Morgane Briend
02 96 34 90 51 / 06 85 10 07 27

Dans votre bibliothèque

Retrouvez toute l'année vos animations régulières

Bébé bouquine : un espace lecture pour les tout-petits

Le café des livres : un espace d'échange sur vos lectures préférées (à partir d'un genre littéraire)

Ces animations ont lieu une fois par mois dans une des bibliothèques du réseau. Programme disponible dans toutes les bibliothèques et mairies (et bientôt sur le nouveau site Internet de la Communauté de communes)

Renseignements

Mélanie Duchet 02 96 31 47 17

Où en est-on de nos trois bassins versants ?

La Rance

- Organisme responsable : Communauté de communes de Caulnes (par délégation des autres communautés de communes)
- Diagnostic CRE achevé.
- Actions programmées sur Collinée et Saint-Jacut du Mené en 2015.

Communauté de communes du Pays de Caulnes
02 96 83 91 92

L'Arguenon

- Organisme responsable : Les communautés de communes du bassin de l'Arguenon.
- Premier CRE (période 2005/2009) mis en œuvre par la Fédération locale de pêche.
- Bilan réalisé en 2010 débouchant sur un nouveau CRE pour 2011/2015

Le Lié (et le Léry)

- Organisme responsable : Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié (Symeol).
- Diagnostic CRE achevé.
- Actions financées et programmées jusqu'en 2014

Symeol - François Guitard
02 96 66 69 58

#Contrat de Restauration et d'Entretien

Vers un bon état écologique de nos rivières

Traversé par la ligne de séparation des eaux Manche-Atlantique, le territoire de la Communauté de communes du Mené compte trois bassins versants.

Celui de l'Arguenon qui prend sa source au Gouray, celui de la Rance qui prend sa source à Collinée et celui du Lié dont un affluent, le Léry, prend sa source à Saint-Gouéno.

L'entretien et la restauration de ces cours d'eau relèvent d'une directive européenne adoptée en 2004. Elle fixe un cadre à l'échelle des grands bassins hydrographiques (*Loire-Bretagne pour ce qui nous concerne*). Cette directive vise, à l'horizon 2015, l'amélioration des cours d'eau sur un plan physico-chimique (baisse des taux de nitrates et de pesticides), mais aussi sur le plan écologique. Une approche plus large qui englobe les relations rivières/zones humides, la prise en compte des fonds de vallée, la qualité de la faune et de la flore...

Sur le terrain, les actions menées concernent l'entretien de la rivière (débroussaillage, nettoyage



>> A Saint-Gilles du Mené sur le cours du Fromené, la digue d'une retenue d'eau constitue un obstacle infranchissable pour les poissons. L'aménagement de la retenue associé à un travail paysager est envisagé dans le cadre du CRE mis en place sur ce bassin versant.

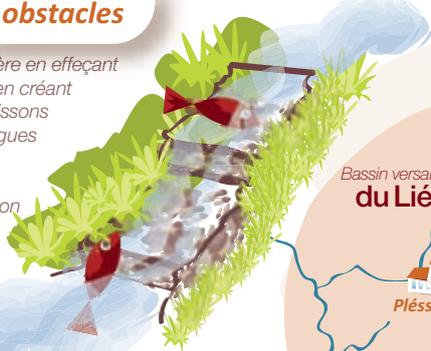
souvent confiés à des fédérations de pêche) ou des opérations plus techniques pouvant nécessiter l'intervention d'entreprises (suppression d'obstacles pour les poissons - voir photo ci-dessus).

Au final, ces actions ont pour objectif d'assurer une meilleure « santé » de nos rivières et de restaurer ainsi leur capacité d'auto-épuration. Afin de les formaliser, chaque structure en charge d'un bassin versant doit mettre en place un Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE). Il est soutenu financièrement par le conseil général, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et les Communautés de communes concernées.

Des actions pour améliorer l'état écologique des cours d'eau

Effacer les obstacles

Aménager la rivière en effaçant les obstacles et en créant des passes à poissons au niveau des digues et des barrages :
> pour rétablir et faciliter la migration des espèces piscicoles.



Ralentir le débit

Gérer les fossés, les liens avec les zones humides et planter des haies :
> pour retenir l'eau, limiter les trop bas débits en été, les crues brutales en hiver.



Aménager les berges

Gérer de manière adaptée les berges et leur végétation (entretien et plantation) :
> pour limiter les dégradations dues au piétinement des bovins et à l'érosion en périodes de crue.



Aménager le lit

Redonner un caractère naturel au lit du cours d'eau par pose d'enrochements ou de déflecteurs bois :
> pour favoriser une meilleure oxygénation et une amélioration du fonctionnement général de la rivière.

A chaque numéro, Le « Plein d'énergie » consacre deux pages à une commune du territoire lui donnant ainsi l'opportunité de se mettre en valeur à travers un lieu, un personnage, un événement, une démarche de son choix...

#Union pour le Développement Economique de Plessala

Ouverture et diversité : le pari gagnant !



>> De gauche à droite : Dominique Gicquel (fleuriste), Thomas Soulabaille (infirmier) et Joël Rouillé (menuisier) ont su apporter leurs compétences respectives pour concrétiser trois projets dont les retombées en terme d'image sont positives pour la commune : le journal Contact, la fête de la musique et le jardin pédagogique. Remarquées pour leur originalité et leur pertinence, ces actions ont toutes reçu le soutien financier de l'Odesca (Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat). L'Udep a également reçu le coup de coeur de la Chambre de Métiers en 2007.

En octobre 2004, l'Union commerciale de Plessala, devenue l'Udep, a fait le pari de s'ouvrir à l'ensemble des acteurs économiques de la commune (artisans, commerçants, professions libérales...) pour amorcer et soutenir une dynamique locale.

Rassembleuse de compétences et d'énergies, la démarche a fonctionné au-delà de toute espérance. En six ans, l'Udep est passée de 16 à 52 adhérents dans une commune de 1800 habitants !

Les projets et les animations qu'elle porte contribuent à la renommée de Plessala citée comme exemple de développement local par nombre d'instances* bien au-delà des frontières du Mené. Dominique, Joël et Thomas sont de ceux qui ont allumé les moteurs de l'association. Incarnant à la fois la diversité des adhérents et des actions entreprises, ils reviennent sur la réussite de l'Udep.

« L'union fait l'Udep »

Réunir tous les acteurs économiques d'une même commune était un pari audacieux et pourtant ça a marché... pour quelles raisons ?

« Avec le recul, il y en a deux qui se dégagent vraiment : d'abord, le lancement de l'Udep a coïncidé avec un changement de génération. Plusieurs entrepreneurs venaient de se lancer ou de reprendre une affaire. Un apport de sang neuf au bon moment. Et puis, il y avait un vrai projet reposant sur un constat simple : tous interdépendants ! Si mes voisins vont bien, j'ai des chances d'aller bien, d'aller mieux et inversement. Depuis, adhérer à l'Udep est devenu une évidence : quand Sandrine

a ouvert son cabinet d'esthéticienne fin 2009, elle s'est à peine posé la question... Maintenant, elle est très investie dans l'association.

S'ouvrir aux autres en s'unissant est une richesse. On valorise son activité (grâce à l'image que renvoie l'Udep) et en côtoyant les professionnels, on apprend à mieux connaître la valeur de chacun : c'est la force de ce réseau.

Au-delà des avantages qu'en tirent les professionnels, qu'apporte l'Udep à la vie de la commune ?

Elle contribue à tisser du lien social, à renforcer ce sentiment d'appartenance au territoire. La diversité des activités comme celles des actions fait que l'on arrive à toucher tout le monde. Avec l'Udep, on peut tout aussi bien danser sur la place de l'Eglise que récolter des tomates au jardin pédagogique... Les reportages publiés dans le journal « Contact » ne sont que le reflet de cette diversité, mais aussi de la continuité des projets menés à l'image des ateliers proposés aux enfants pour leur apprendre à cuisiner les légumes récoltés dans leur jardin.

Y a-t-il une limite à cette réussite ?

Oui, toujours la même : trouver l'énergie de continuer, de se renouveler. Comme dans une troupe théâtrale, les rôles doivent tourner, les acteurs changer. A l'Udep, on est suffisamment nombreux pour espérer y parvenir. L'occasion de tirer un grand coup de chapeau à tous ceux qui, du trésorier au secrétaire en passant par le président, font un travail formidable ! ».

*Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, conseil général...



« Notre commune compte 1866 habitants. D'une superficie de 5000 ha, elle s'étend du Nord au sud sur plus de 18 km.

L'activité économique est d'abord agricole, c'est aussi un important pôle commercial du Mené. Le dynamisme de l'UDEP regroupant artisans, commerçants et professions libérales est unanimement reconnu (lire ci-contre).

Plessala dispose d'un pôle médical fort. Le projet de maison de santé, réfléchi et conduit par la Communauté de communes (avec les professionnels du secteur de Collinée) sera, je l'espère, le moyen de maintenir un service essentiel à la qualité de vie de notre territoire.

Nos nombreuses associations proposent des activités et des animations s'adressant à toutes les générations.

Quant à la municipalité, elle s'efforce de conduire des projets structurants. Citons, sur ces trois dernières années, la rénovation de l'école Simone Darcel, la réhabilitation de l'EHPAD, la mise en place d'une cuisine centrale (avec portage de repas à domicile) et la création du lotissement du Petit Rocher.

Le réaménagement de la zone artisanale, sous l'égide de la Communauté de communes, va bénéficier à l'activité et à l'image des entreprises tout en leur offrant des opportunités d'installation.

De plus, le logo et le site internet de la commune viennent d'être relookés. Alors, n'hésitez pas à venir lui rendre visite sur www.plessala.fr.

Vous comprendrez pourquoi il fait bon vivre à Plessala et dans le Mené ».

Joseph Sauvé
Maire de Plessala

En savoir plus sur l'Udep :
connectez-vous sur www.udep.fr

#1

#2



#3

Plessala

Un accueil au naturel

#1 Le Marché • #2 Place de l'Eglise • #3 Croix et Patrimoine
 #4 Fête de la Musique • #5 Cuisine à l'école • #6 Fabrication de galettes
 #7 Gué de la Roche aux cerfs • #8 Etang de la Chênaie



#4



#5



#6



#8

#7

